



LE GRAND ÉCART DE LA PSC



Depuis l'ordonnance du 17 février 2021, la réforme de la protection sociale complémentaire (PSC) dans la fonction publique était censée marquer un grand pas vers plus d'équité et de modernité. Hélas ! Entre santé et prévoyance, c'est le grand écart : d'un côté, des avancées timides mais réelles, de l'autre, un chantier prévoyance qui ressemble parfois à un marathon... sans ligne d'arrivée. À FO, on se dit que si la santé a mis ses baskets, la prévoyance, elle, semble avoir oublié ses lacets. Décryptage d'une réforme à deux vitesses, où les agents risquent de payer la note.

1. Un calendrier à géométrie variable : qui court, qui trotte, qui s'arrête...

Fonction publique de l'État (FPE) : La PSC santé est enfin en place depuis janvier 2024. Pour la prévoyance ? On en parle, on en parle... mais on est encore au stade des « prémices ». À ce rythme, on va bientôt fêter les 10 ans de la réforme avant d'avoir un accord !

Fonction publique territoriale (FPT) : Les collectivités locales, elles, ont décidé de jouer les précurseurs. Certaines ont déjà bien avancé sur la santé, avec un objectif 2026. Mais pour la prévoyance, c'est le flou artistique : pas de cadre juridique, pas de budget clair, et des agents qui s'interrogent. Bref, on avance à tâtons, comme un chat dans un magasin de porcelaine.

Fonction publique hospitalière (FPH) : Et là, c'est le drame. La réforme devait s'appliquer en 2026 ? Que nenni ! Le gouvernement a décidé de reporter à 2028. Un report qui en dit long sur l'état du chantier : à l'arrêt, comme un ascenseur en panne entre deux étages. Les soignants, déjà en première ligne face aux risques professionnels, peuvent légitimement se demander s'ils ne sont pas les grands oubliés de cette réforme.



2. Les partenaires sociaux montent au créneau : « On ne va pas se laisser faire ! »

Dans la FPT, les syndicats tirent la sonnette d'alarme : « Une réforme à deux vitesses, c'est inacceptable ! » Les agents risquent de se retrouver avec une couverture santé correcte, mais une prévoyance en pointillés. À FO, on le dit haut et fort : la protection sociale, ça se négocie globalement, pas à la carte !

Côté FPH, la colère est palpable. Les syndicats hospitaliers, déjà en tension sur les conditions de travail, voient ce report comme un « signal négatif » envoyé aux agents. « On nous demande de soigner les autres, mais qui soigne nos droits ? », résume un délégué FO. La question est posée.

3. Les employeurs locaux : entre bonne volonté et grande confusion

Les collectivités territoriales, elles, tentent de s'organiser. Pour la santé, les appels d'offres sont lancés, le dialogue social est engagé. Mais pour la prévoyance, c'est la croix et la bannière : pas de cadre juridique, pas de budget précis, et des agents qui attendent des réponses. Résultat ? Beaucoup de collectivités adoptent une position attentiste, en espérant que Paris finira par éclairer leur lanterne.

4. Conclusion – PSC : une réforme en demi-teinte, un dialogue social à renforcer

La PSC devait être une avancée majeure pour les agents publics. Aujourd'hui, elle ressemble surtout à un puzzle dont on aurait perdu la moitié des pièces. Si la santé progresse, la prévoyance reste le parent pauvre, surtout dans l'hospitalier où le report à 2028 sonne comme une reculade.

CHEZ FO, on le dénonce : il est urgent de clarifier le cadre juridique, de sécuriser le financement, et d'instaurer un calendrier commun pour éviter les inégalités entre agents. La balle est dans le camp du gouvernement et des employeurs. Aux partenaires sociaux de rester mobilisés pour que cette réforme ne se transforme pas en usine à gaz... ou pire, une usine à inégalités !